



CfpcCA20191003PV12

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL N° 12
REUNION DU 3 OCTOBRE 2019
MAISON DU SPORT FRANCAIS**

- Membres présents : Colette ANDRUSYSZYN, Francis AUBERTIN (trésorier), Erich BATAILLY (trésorier-adjoint), Denis DAUNE (vice-président), Odette DURAND (vice-présidente), Pierre GREGOIRE, George-Ray JABALOT, André LECLERCQ (président), Chantal MALENFANT, Marc PAPILLION, Claude PIARD (secrétaire général), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jean VINTZEL (vice-président). Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).
- Excusés : Ivan COSTE-MANIERE, Jean-Paul GRANDIERE, Bruno GUILLOTIN, Jean-Pierre LEFEVRE, Gérard PERREAU-BEZOUILLE, Michel RIEU.
- Invités : Jean DURRY (président d'honneur), Thierry MESSINA (chargé de communication).
- Absente : Isabelle SEVERINO.

Le président ouvre la séance à 10h05. Il présente les excuses des absents.

I. Adoption des procès-verbaux

- Le PV N° 11 du Conseil d'administration (6 juin 2019) est approuvé à l'unanimité.
- Le PV N° 11 du Bureau exécutif (27 juin 2019) est adopté à l'unanimité.
- Le PV N° 12 du Bureau exécutif (19 septembre 2019) servant de fil conducteur de ce Conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

2. Actualités

2.1. Relations CNOSF

Présence de Claude Piard à la commission des fédérations non-olympiques le 05/09. Large débat sur la suppression de postes de CTS.

2.2. COJOP 2024

Demande de rendez-vous avec Marie Barsacq, directrice « Impact et héritage » en cours.

2.3. Situation « décorative »

Recueil en cours par Jean Vintzel. Instruction des dossiers pour l'A.G. électorale de 2021.

2.4. Prix Coubertin dans le cadre des IRIS de l'AFSVFP

Le premier récipiendaire a été acté à l'unanimité. Il s'agit de Laurence Munoz. Son prix sera décerné le 28/11 prochain.

3. Activités

3.1. Prix Pierre de Coubertin

Le C.A. décide la création de ce prix qui sera désormais décerné à l'occasion de notre A.G. Pour 2020, le C.A. acte à l'unanimité la proposition du Bureau exécutif. Bernard Ponceblanc sera le premier lauréat.

3.2. Francophonie

L'O.I.F. est disposée à nous accompagner dans l'organisation d'un colloque centré sur la francophonie lors des Jeux de 2021 (du 23 juillet au 1^{er} août) en RD du Congo. Le Conseil d'administration décide de ne pas retenir cette piste pour en privilégier une autre (cf. point 3.4.2.). Toutefois, le CFPC pourrait apporter son concours en cas de positionnement de l'AFAO sur cette action.

4. 12^{ème} Forum international de la jeunesse des écoles Pierre de Coubertin à Mâcon (24/31 août 2019)

Intervention de Bernard Ponceblanc, lequel dresse le bilan de ce forum (cf. PV n°12 du BE) :

- Remerciements pour l'aide des membres du Bureau exécutif présents à cette occasion.
- Bonne couverture médiatique locale et relais avec les supports du CFPC.
- Bonne collaboration des institutions.

Jean Durry félicite chaleureusement les organisateurs de ce forum, la meilleure organisation selon ses sources depuis la première édition en 1997. Il souhaite que d'ici 2021 (prochaine organisation en Chypre), nous trouvions un lycée Pierre de Coubertin susceptible de porter les couleurs de la France.

5. Colloques

5.1. Congrès International du Comité français Pierre de Coubertin 2019 à Cergy (16/18 octobre)

L'ordre du jour est définitivement arrêté.

Mercredi 16 octobre à partir de 14h00

Cérémonie d'ouverture à 14h00 à la Maison internationale de la recherche, Université Paris Seine à Neuville-sur-Oise. Puis de 14h30 à 16h00, débat sur « culture, patrimoine olympique et bien commun immatériel ». Puis de 16h30 à 19h00, débat sur « sport, santé et éducation ».

Jedi 17 octobre :

De 09h00 à 12h30, débat sur « patrimoine sportif, éducatif, culturel, urbain » (incertitudes et héritages). Puis de 13h30 à 17h30, débat sur « les minorités actives et les valeurs universelles de l'Olympisme depuis 1964 ».

Vendredi 18 octobre (auditorium de l'ILEPS-IPSL à Cergy)

De 09h30 à 12h30, débat sur « l'impact des événements sportifs sur l'attractivité des territoires ».

De 12h30 à 13h30, cérémonie de clôture et perspectives pour une nouvelle olympiade.

Jean Vintzel est chargé de lister les produits à emmener : gadgets, livres, Gazettes, flyers, etc...

5.2. Colloque 2021

Le cercle Pierre de Coubertin et la ville de Nice se sont positionnés. Collaboration avec le Musée du sport. Différents thèmes autour du patrimoine artistique sont envisagés. Accord du Conseil d'administration.

5.3. Colloque 2023

Accord du Conseil d'administration pour le positionnement de la ville de Calais. Investissement de Laurence Munoz sur ce colloque au titre de l'Université du Littoral Côte d'Opale.

6. Publications**6.1. L'ouvrage en 2 tomes *Le sport français sous la III^e République***

Le livre a été envoyé aux auteurs et à quelques personnalités. Prix de vente public : tome 1 (22,50 €) et tome 2 (20,50 €).

6.2. Les actes du colloque 2017 à Angers

Livraison prévue de 20 exemplaires au laboratoire VIPS de Rennes pour le 14/10, éventuellement anticipée selon possibilités de l'imprimeur. Des exemplaires devraient être disponibles pour le colloque ; sinon un modèle de tract nous sera fourni. Mise en vente publique en librairie prévue pour le 17 octobre. Par ailleurs, il est décidé qu'à l'occasion du colloque de Cergy, tout nouvel adhérent au CFPC s'acquittera de la somme de 15 euros (au lieu de 30) avec un exemplaire des actes 2017 et la dernière Gazette.

6.3. La Gazette n° 58/59

Elle a été acheminée à nos adhérents (liste mise à jour) le jeudi 26/09 avec insertion du dépliant consacré au livre *Le sport français sous la III^e République*. Pour les Gazettes suivantes, les confirmations d'articles récemment reçues permettent d'assurer au moins un numéro sur la problématique des Jeux disparus (antiques et éphémères) et un autre numéro sur les Jeux locaux et ethniques. Un troisième numéro est envisagé sur les grands jeux continentaux et autres (méditerranéens, universitaires, militaires, etc...). A ce jour, 3 contributions annoncées dont 2 confirmées.

7. Point financier

- Francis Aubertin signale que son courrier de « rappel à cotisations 2019 » a permis de récupérer 1200 euros. La ligne budgétaire s'élève désormais à 14.000 euros, soit un léger mieux qu'en 2018 et sur les mêmes données que l'année 2017.

- Le Conseil d'administration se prononce favorablement sur la possibilité pour les membres volontaires de renoncer à leurs remboursements kilométriques (frais de déplacement) pour les laisser au CFPC en tant que don en vue d'une déduction fiscale. L'application est effective à partir de ce jour.

8. Questions diverses

- Bernard Ponceblanc s'alarme des nouvelles directives du CNOSF données aux CROS et aux CDOS en matière d'organisations (exemple « épreuves des + de 35 ans ») qui risquent d'impacter les subventions des différentes collectivités pour d'autres organisations.
- André Leclercq estime qu'en terme de communication, il y a un « espace vide » entre notre Gazette, les réseaux sociaux et le site web. Une lettre d'informations électronique périodique pourrait être la solution.
- Le dossier « recrutement d'un service civique » est relancé. Les attributions de cette personne seront principalement axées sur la gestion des activités de communication. Thierry Messina est chargé d'entrer en contact avec la présidente du CROSIF qui pourrait être « l'hébergeur » de notre recrutement.
- Jean Durry se félicite du souffle nouveau du CFPC grâce à l'impulsion du président André Leclercq. Il considère que la sortie de l'ouvrage en 2 tomes sur le sport français sous la III^e République est un événement et que notre Gazette gagne en qualité aussi bien sur la forme que sur le fond. Elle est très appréciée en France comme à l'étranger. Par ailleurs, l'excellente organisation du Forum de Mâcon rejailit très favorablement sur le CFPC. Pour autant, si nous nous réjouissons de ce constat encourageant, rien n'est définitivement acquis et nous devons rester vigilants et actifs (ainsi qu'en témoignent par exemple les appréciations tranchantes et stéréotypées portées sur Pierre de Coubertin dans *l'Histoire secrète du sport* - cf. PV 10 du C.A.), plus que jamais le combat continue.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h00.

Le président,
président de séance

Le chargé de communication,
secrétaire de séance

André LECLERCQ

Thierry MESSINA

PROJET